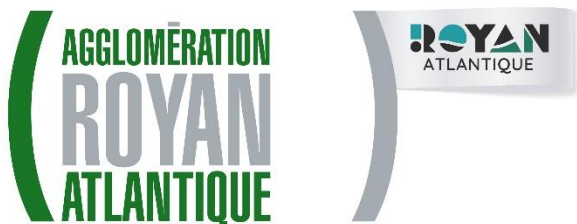


Groupe d'Action Locale Îles et Estuaires Charentais



Mardi 07 juillet 2026 à 10h00

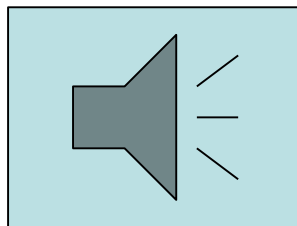
Salle multifonctionnelle

Saint-Just-Luzac



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

RGPD

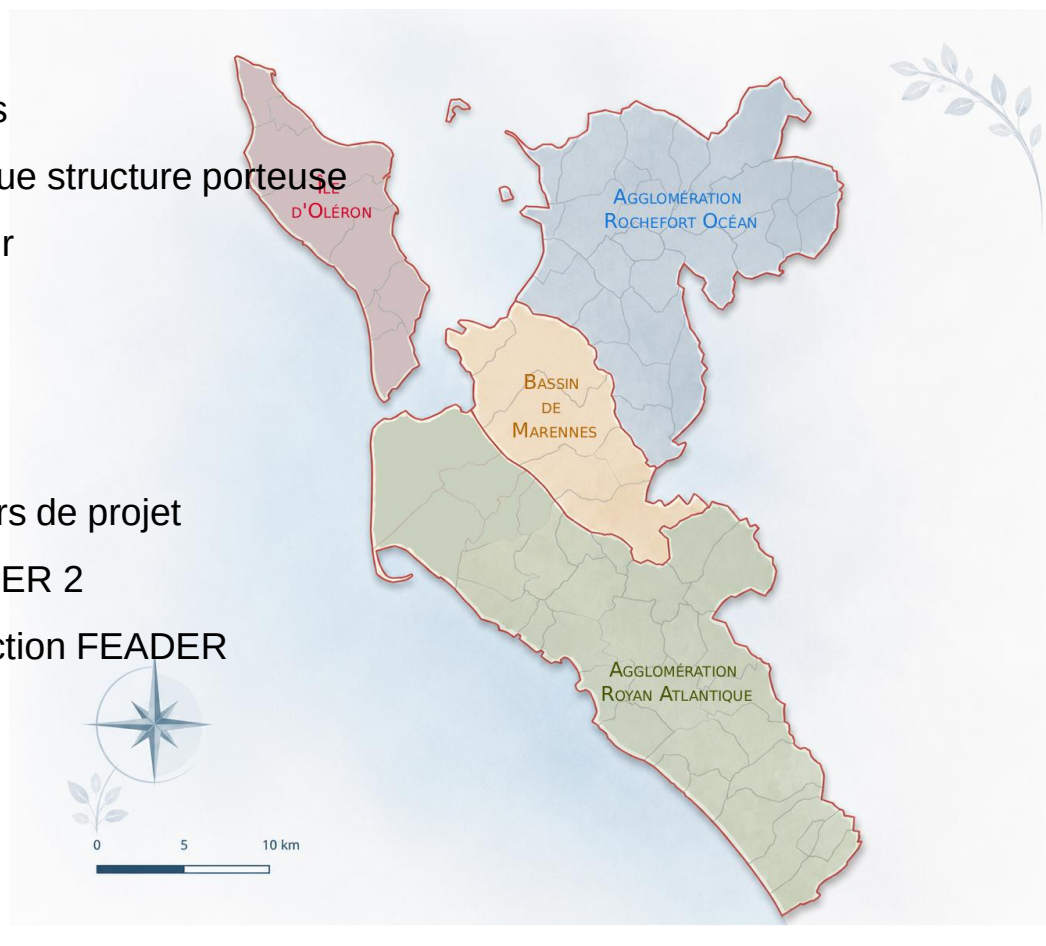


Pour faciliter l'élaboration du compte rendu, nous vous informons que la présente séance sera enregistrée.

Cet enregistrement ne sera utilisé qu'à cette fin et sera supprimé une fois le compte rendu validé.

Ordre du jour

- Accueil des présidents
- Désignation des Vice-présidents
- Validation du CR du 24/02/2026
- Intégration des nouveaux membres
- Organisation de la CARA en tant que structure porteuse
- Modifications du règlement intérieur
- Point sur la consommation
- Validation des désengagements
- Tableau Deadlines Région
- Rédaction d'un courrier aux porteurs de projet
- Fermeture de la liste d'attente FEDER 2
- Proposition de la nouvelle Fiche Action FEADER
- Sélection des dossiers
- Buffet convivial



Généralités liées au programme

- Validation du CR du 24/02/2026
- Modification de la composition du GAL
- Désignation des Vice-Présidents
- CARA structure porteuse
- Modification du Règlement intérieur

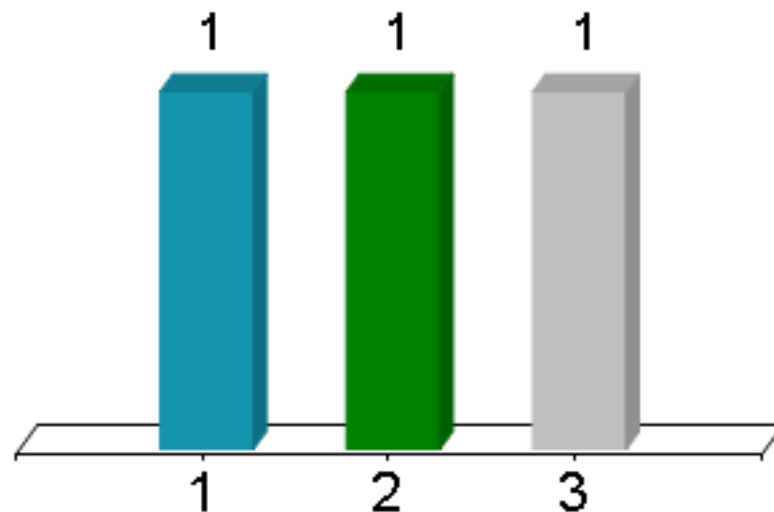


Validation du CR de la séance du GAL du 24/02/2026

A. Oui

B. Non

C. Abstention



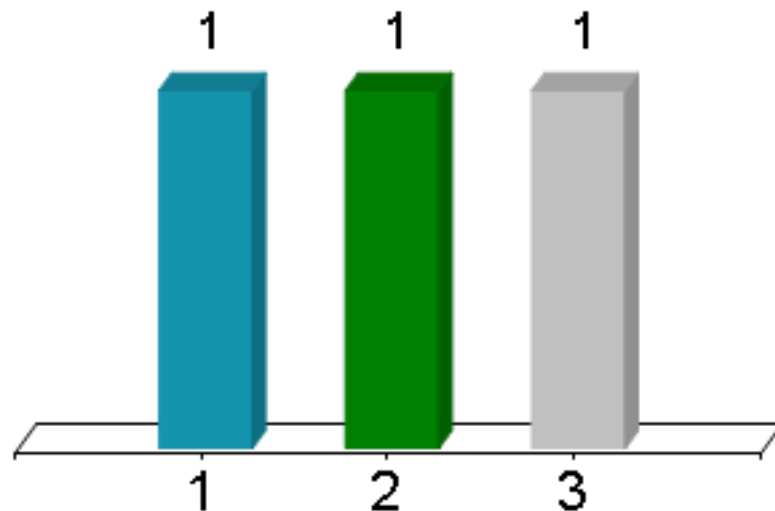
Reçus : 0

Intégration des nouveaux membres

GROUPE D'INTERET 1 : collège public			
Nom Prénom	Intervenant en qualité de...	Nom Prénom	Intervenant en qualité de...
Marie-Christine PERAUDEAU	2ème VP CARA	DAVID Nadine	Conseillère CARA
FERCHAUD Pascal	3ème VP CARA	PINET Nelly	Conseillère CARA
CHARLES Claude	Conseiller CARA	WALDTEUFEL Sophie	Conseillère CARA
BETIZEAU Philippe	Conseiller CARA	RATISKOL Elisa	Conseillère CARA
NORMAND Eric	10ème VP CARO	GIREAUD Isabelle	Conseillère CARO
TREVIEN Sonia	14ème VP CARO	DEMENE Lydie	4ème VP CARO
PACAUD Lionel	9ème VP CARO	TORCHUT Carole	Conseillère CARO
RECHT Eric	Conseiller CARO	JAULIN Jacques	Conseiller CARO
PARENT Michel	Président CCIO	BRECHKOFF Thibaut	3ème VP CCIO
ROUMEGOUS Jim	5ème VP CCIO	DULHUMEAU-JAUD Fabienne	Conseillère CCIO
AUBERT Marie-Hélène	6ème VP CCBM	LUQUE Mariane	Présidente CCBM
RABELLE Dominique	Conseillère Départementale	BRACHET Anne	Conseillère Départementale
GROUPE D'INTERET 2 : collège privé			
Nom Prénom	Intervenant en qualité de...	Nom Prénom	Intervenant en qualité de...
DUPONT Jean-Michel	Vice-Président de l'association Saint-Georges Voiles	BROCHON Jean-Pierre	Sécrétaire de l'association L'huître pédagogique
DAUTRICOURT Arnaud	Responsable de production culturelle de la Corderie Royale	BOURNEL Caroline	Directrice de la Fédération départementale des chasseurs de charente-Maritime
HERBAUT Emrick	Directeur adjoint de l'Office de tourisme de l'Île d'Oléron et du Bassin de Marennes	GUENEBault Cécile	Directrice adjointe de l'Office de tourisme de l'Île d'Oléron et du Bassin de Marennes
MARIOT Emilie	Coordinatrice de l'association Île d'Oléron Développement Durable Environnement	GAUDIN Zachary	Chargé de projets de l'association Île d'Oléron Développement Durable Environnement
		RICHY Emmanuel	Membre de l'Association Patrimoine Saint-Seurin d'Uzet - Auberge-Musée du Caviar et de l'Esturgeon
JANNY Jean-Christophe	Directeur général de l'Association pour le Traitement, l'Accompagnement, les Soins et le Handicap	LEPLUMEY Krystel	Directrice administrative et financière de l'Association pour le Traitement, l'Accompagnement, les Soins et le Handicap
PFEIFER Brigitte	ADEF (l'emploi solidaire)	BELLAYER Emelyne	ADEF (l'emploi solidaire)
MARION Dominique	Administrateur de la fédération régionale d'agriculture biologique de Nouvelle-Aquitaine	GORICHON Frédéric	Président du groupement d'éleveurs du marais de Brouage
LEVEQUE Antoine	Exploitant maraicher à La Ferme de Brouage	GACHIGNAT Fabienne	Agricultrice
THEMIER Fabrice	Président de la Coopérative agricole d'Approvisionnement et d'Achat en Commun	MARTINEAU Jean-Dominique	Directeur de la Coopérative agricole d'Approvisionnement et d'Achat en Commun
CARDINAL Renaud	DG UWL Surfboards	QUIQUE Rémi	Chef de projet UWL Surfboards
FAYOLLE Jean	Membre du Conseil de Développement Royan Atlantique	METAIS Michel	Membre du Conseil de Développement Rochefort Océan
DUJARRIC DE LAGARDE André	Membre du Conseil de Développement Royan Atlantique	BOUCHER Christophe	Membre du Conseil de Développement Rochefort Océan
DUFOUR-FRAS Delphine	Elue de la Chambre des métiers et de l'artisanat	DOMBRAY Pauline	Elue de la Chambre des métiers et de l'artisanat
THIBAUDEAU Fabrice	Elu de la Chambre d'agriculture		
RENOUF Gilles	Elu de la Chambre du commerce et de l'industrie	BROUSSIER Eric	Elu de la Chambre du commerce et de l'industrie

Validation de la nouvelle composition du GAL Iles et Estuaires Charentais

- A. Oui
- B. Non
- C. Abstention



Reçus : 0

Désignation des Vice-Présidents

À la suite de son élection à la présidence du **GAL Îles et Estuaires Charentais**, Madame **PERAUDEAU** désigne :

➤ **Dominique MARION**

Administrateur de la Fédération régionale d'agriculture biologique de Nouvelle-Aquitaine

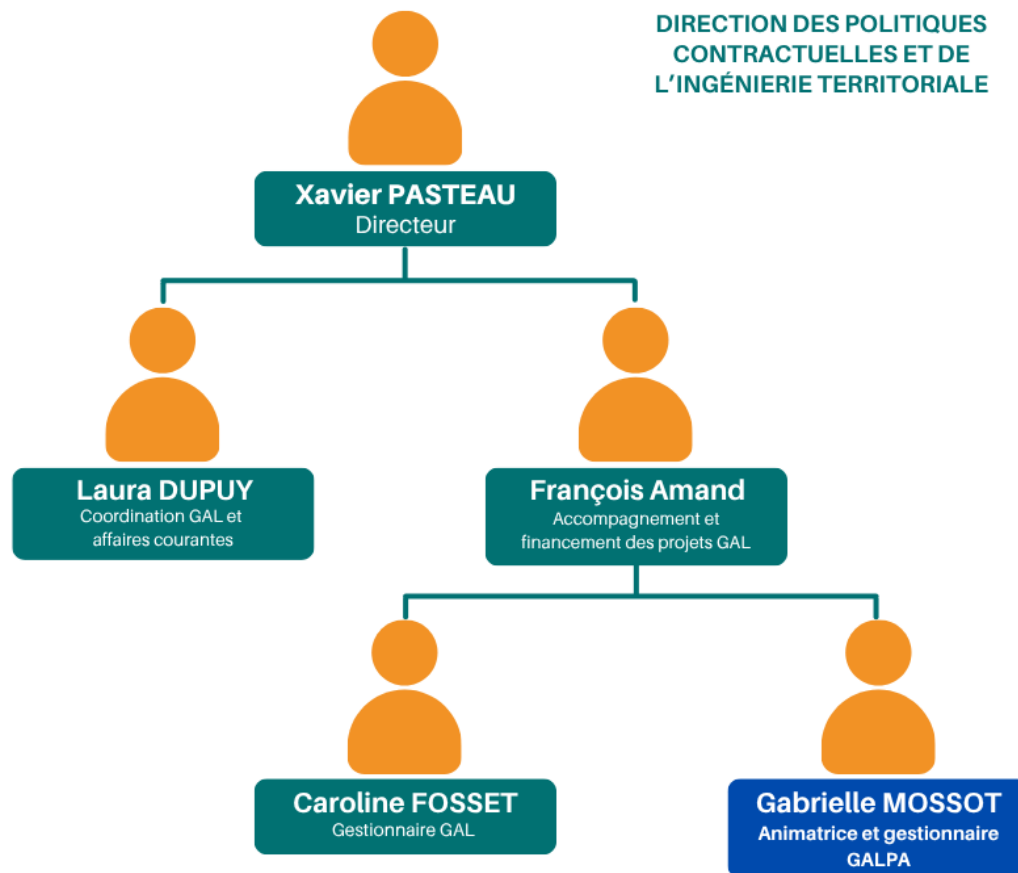
Représentant du collège privé

➤ **Lionel PACAUD**

9^e vice-président de la CARO

Représentant du collège public

Organisation de la CARA en tant que structure porteuse



Modification du règlement intérieur

Modification de la clause relative aux consultations écrites - Respect du double quorum

➤ Précédemment :

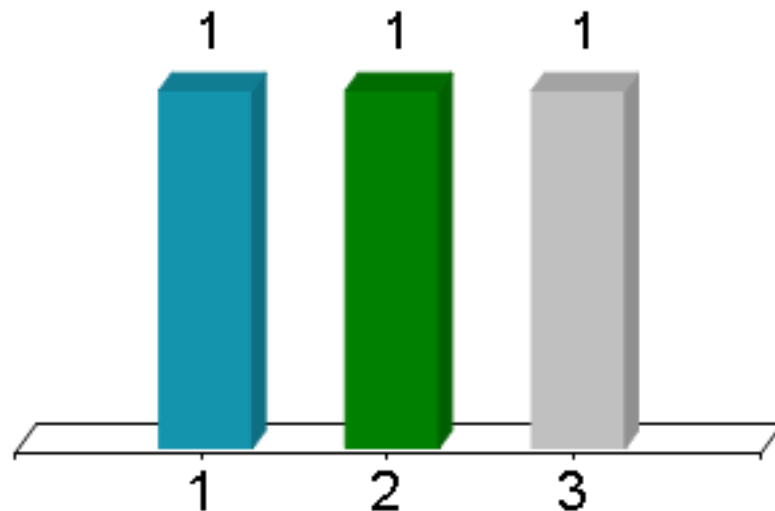
« Le GAL peut, à l'initiative de son président, consulter les membres du comité par écrit. Les membres du comité donneront leur avis par retour de mail dans un délai de 15 jours à compter de la date de réception du courrier de consultation, envoyé par courrier électronique. **La proposition sera adoptée en l'absence d'objection dans ce délai.** Les retours seront retranscrits dans le compte-rendu de la séance. »

➤ Proposition :

« Le GAL peut, à l'initiative de son président, consulter les membres du comité par écrit. Les membres du comité donneront leur avis par retour de mail dans un délai de 15 jours à compter de la date de réception du courrier de consultation, envoyé par courrier électronique. **Le double quorum devra être respecté même dans les conditions d'une consultation écrite. Aussi, les réponses nécessaires seront collectées pour vérifier cet aspect.** Les retours seront retranscrits dans le compte-rendu de la séance. »

Validation de la modification du règlement intérieur pour la mise en œuvre de la consultation écrite

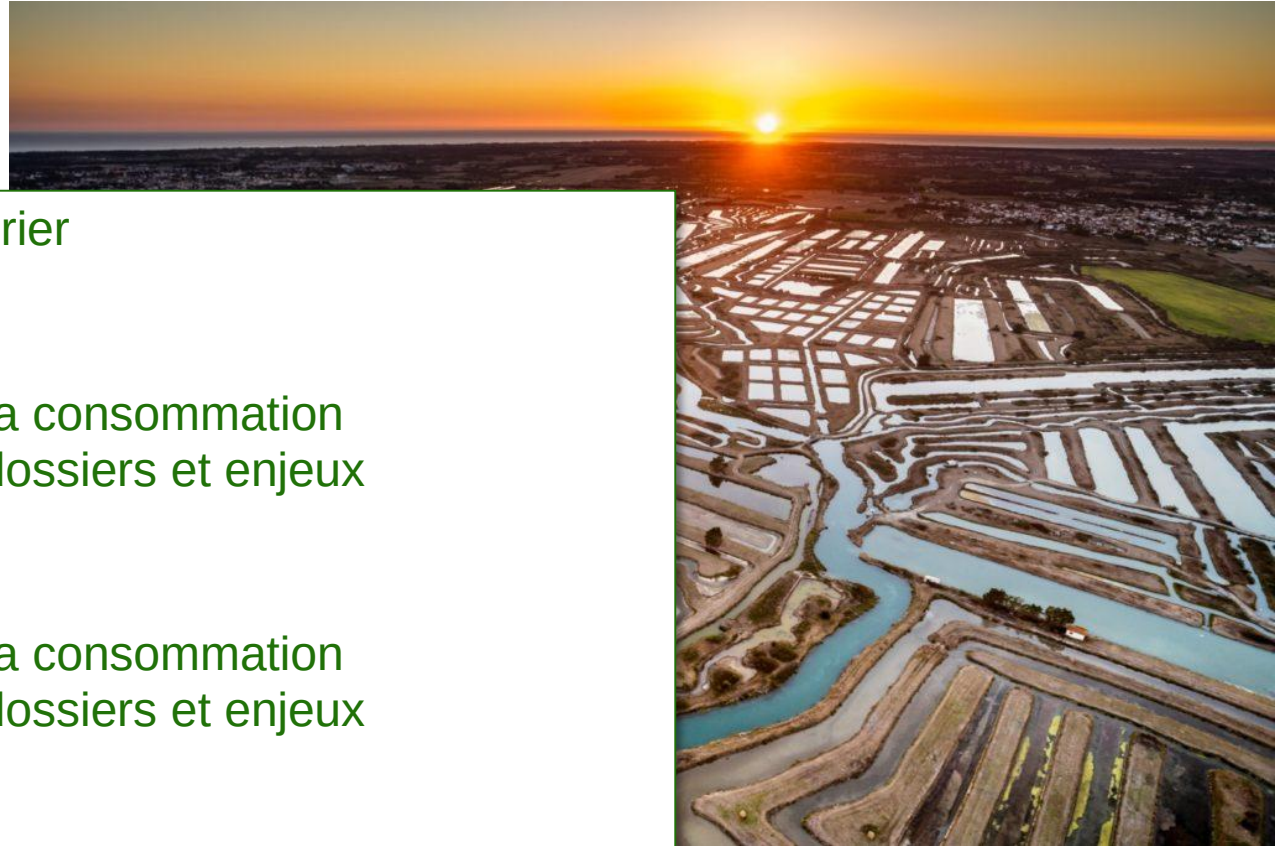
- A. Oui
- B. Non
- C. Abstention



Reçus : 0

Gestion de la maquette

- Rappel du calendrier
- FEDER :
 - Point sur la consommation
 - Stock de dossiers et enjeux
- FEADER :
 - Point sur la consommation
 - Stock de dossiers et enjeux
- Validation des désengagements



Les dates limites données par la Région

Tâches	Dates limites	Dérogations possibles	Motifs de dérogations*
Transmission de la demande d'aide complète sur MDNA	30/09/2027	31/12/2027	- Opérations en attente de la décision juridique du financeur avec date de commission connue - Opérations de petite dimension avec peu de dépenses / peu de financeurs du GAL / PP et validation AG - Opérations d'animation/gestion
Date limite de sélection en GAL des dossiers	30/06/2028		
Transmission de la décision juridique attributive du FEADER (engagement juridique)	31/10/2028	31/12/2028	Absence de décisions écrites des financeurs publics (Arrêtés / conventions ou notification)
Transmission du solde / DDP complète sur MDNA	31/12/2028 (31/03/2029 pour animation)		
Date limite d'instruction de la DP	FEADER : 30/06/2029 FEDER : 31/12/2029		
Paiement des aides	Second semestre : 2029 (FEADER) Premier semestre : 2030 (FEDER)		



Suivi de la consommation - FEDER

Fiches actions FEDER	Enveloppe	Montant déposé (Demande aide)	Montant conventionné	Demande de paiement déposée	Montant payé	Total	Solde I	Présentis	Solde II
FA 1 - Offre touristique	400 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	400 000 €	50 000 €	350 000 €
FA 2 - Paysages et du patrimoine	1 265 504 €	200 000 €	242 243 €	143 616 €	145 426 €	731 285 €	534 219 €	815 677 €	-280 394 €
FA 3 - Equipements, services de proximité et offre culturelle	1 452 311 €	1 067 310 €	235 526 €	87 619 €	34 603 €	1 425 058 €	27 253 €	449 033 €	-421 780 €
FA 4 - Habitat et mobilités durables	421 910 €	200 000 €	0 €	0 €	80 000 €	280 000 €	141 910 €	35 000 €	106 910 €
FA 7 - Coopération FEDER	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL GAL	3 539 725 €	1 467 310 €	477 769 €	231 235 €	260 029 €	2 436 343 €	1 103 382 €	1 349 710 €	-245 264 €

Dossiers envisagés 3 728 052 €

Dossiers déposés 2 436 343 €

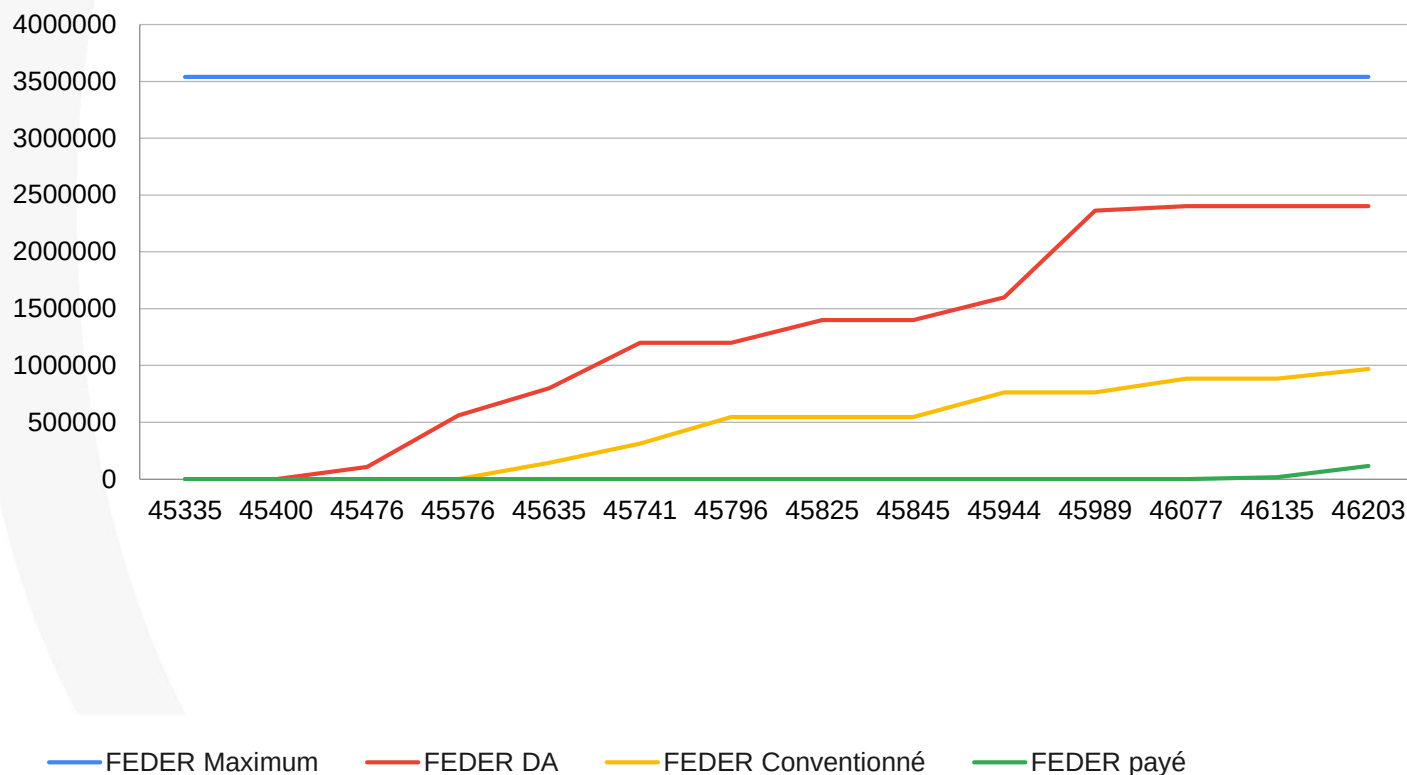
En instruction 1 467 310 €
dont conventionnés 477 769 €
dont demande paiement 231 235 €
dont payés 260 029 €

Dossiers à déposer 1 349 710 €

dont vu en opportunité 607 232 €
dont liste d'attente 442 477 €
dont sans pré demande 300 000 €

Suivi de la consommation - FEDER

Suivi de la consommation FEDER 2024 - 2027



Enjeux autour de la maquette FEDER

FEDER

➤ Le montant des projets « envisagés » (3 728 052€) s'élève à 105% des crédits disponibles (3 539 725€).

➤ Difficultés :

- ◆ L'ordre de programmation des subventions se fait dans l'ordre chronologique de dépôt des pré-demandes.
- ◆ Stock important de dossiers sélectionnés en opportunité qui n'ont toujours pas été déposés pour instruction (6 dossiers / 607 232 €).
- ◆ Des projets « bloqués » sur liste d'attente (6 dossiers / 442 477 €).
- ◆ Une fin de programme qui se rapproche (dépôt derniers dossiers au 30/06/2027)

Suivi de la consommation - FEADER

Fiches actions FEADER	Enveloppe	Montant déposé (Demande aide)	Montant conventionné	Demande de paiement déposée	Montant payé	Total	Solde I	Présentis	Solde II
FA 5 - Innovation, filières émergentes	495 392 €	52 992 €	0 €	0 €	0 €	52 992 €	442 400 €	60 000 €	382 400 €
FA 6 - Alimentation durable, agriculture locale et circuits courts	395 394 €	160 000 €	135 886 €	71 801 €	0 €	367 687 €	27 707 €	384 200 €	-356 493 €
FA 8 - Coopération FEADER	50 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	50 000 €	0 €	50 000 €
TOTAL GAL	940 786 €	212 992 €	135 886 €	71 801 €	0 €	420 679 €	520 107 €	444 200 €	75 907 €

Dossiers envisagés 987 855 €

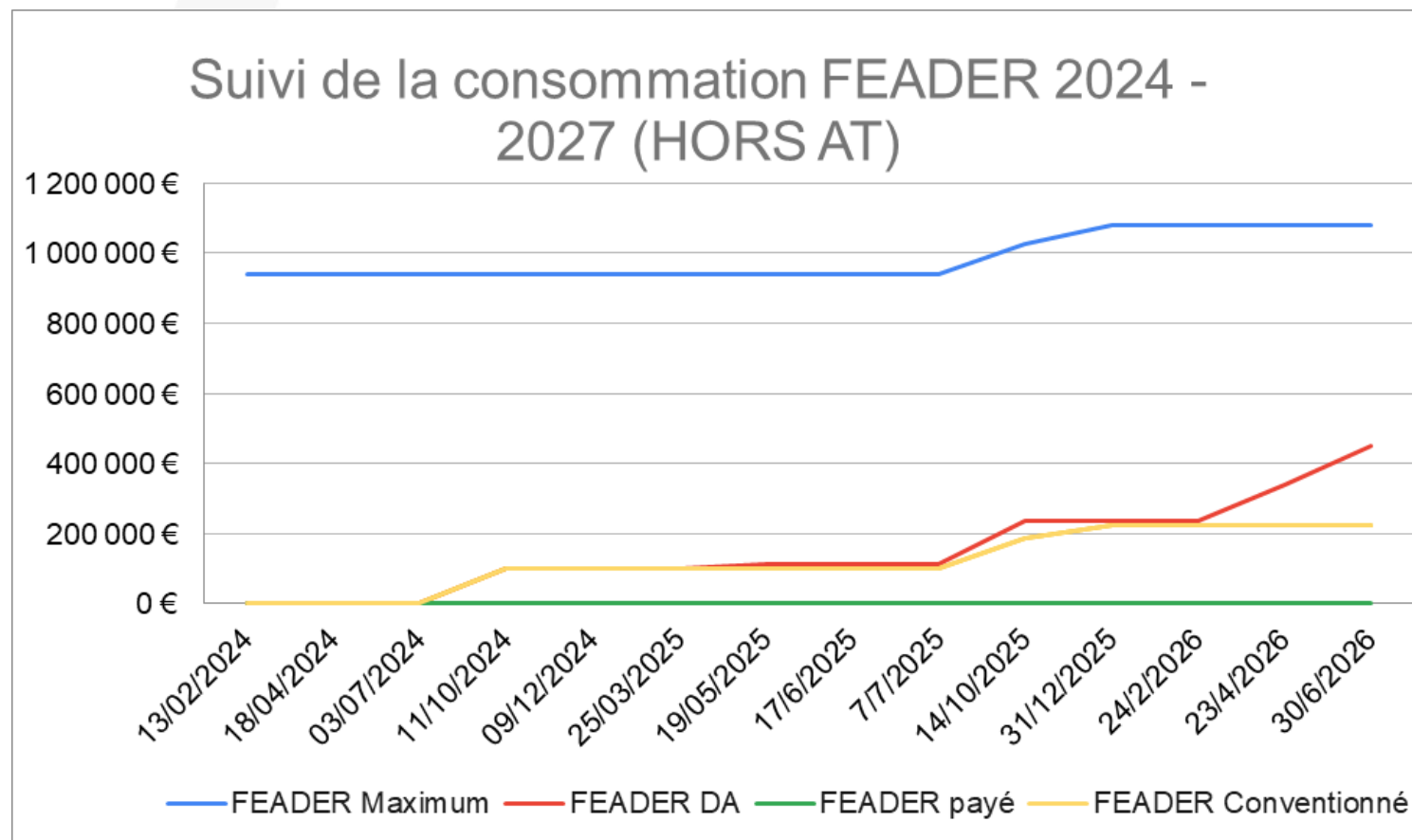
Dossiers déposés 420 679 €

En instruction 212 992 €
dont conventionnés 135 886 €
dont demande paiement 71 801 €
dont payés - €

Dossiers à déposer 567 176 €

dont vu en opportunité 222 976 €
dont à voir en opportunité 199 200 €
dont sans pré demande 145 000 €

Suivi de la consommation - FEADER



Enjeux autour de la maquette FEADER

FEADER

- Le montant des projets « envisagés » (987 854 €) s'élève à 105% des crédits disponibles (940 788 €).
- Des crédits FEADER non consommés au titre de l'animation technique vont venir abonder la stratégie (> 100 000 €).
- Des incertitudes sur plusieurs projets.
- Peu de « stock de projets ».

Validation des désengagements

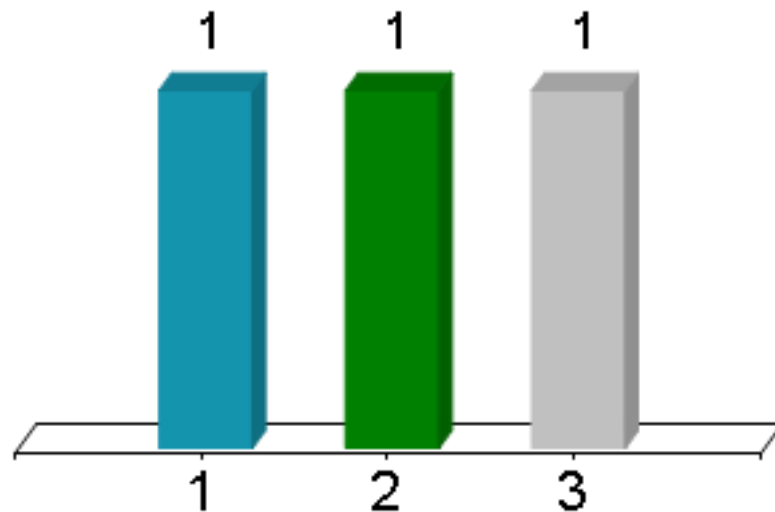
Porteur	Opération	Fonds	Fiche-Action et Objectif Opérationnel	Montant conventionné	Montant versé par l'ASP	Désengagement
CARO	Cheffe de projet grand site Marais de Brouage	FEDER	FA 2 - OP 1	146 489,30 €	145 425,80 €	1 063,50 €
PETR Marennes Oléron	Assistance technique 2023	FEADER	FA 9	72 619,29 €	71 911,64 €	707,65 €
PETR Marennes Oléron	Assistance technique 2024	FEADER	FA 9	65 566,18 €	65 566,16 €	0,02 €
				284 674,77 €	282 903,60 €	1 771,17 €

Validation des désengagements présentés précédemment

A. Oui

B. Non

C. Abstention



Reçus : 0

Mise en œuvre de la stratégie

Gestion de la fin de programme

- Proposition 1 : fermeture de la liste d'attente FEDER 2
- Proposition 2 : rédaction d'un courrier aux porteurs de projet
- Proposition 3 : création d'une nouvelle Fiche Action FEADER



Proposition 1 : Fermeture de la liste d'attente FEDER 2

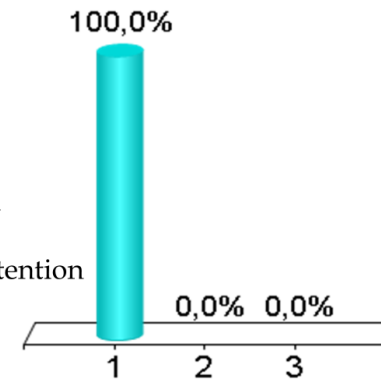
Rappel du vote du 17/06/2025:

Validation:

- de la stratégie d'animation FEADER 2025,
- de l'ouverture d'une nouvelle fiche-action FEADER en 2026 selon les résultats de l'animation 2025
- de la gestion des listes d'attente FEDER (fermeture liste 1 - ouverture liste 2)
- du principe de libre transfert entre les fiches-actions FEADER



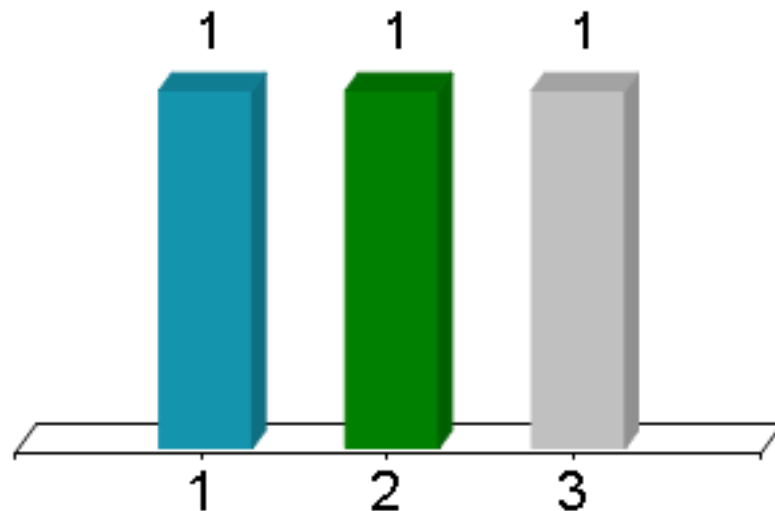
1. Oui
2. Non
3. Abstention



Validation de la fermeture de la liste d'attente FEDER 2

Validation de la fermeture de la liste d'attente FEDER 2

- A. Oui
- B. Non
- C. Abstention



Reçus : 0

Modification du règlement intérieur

Modification de la clause relative aux décisions du GAL

➤ Précédemment :

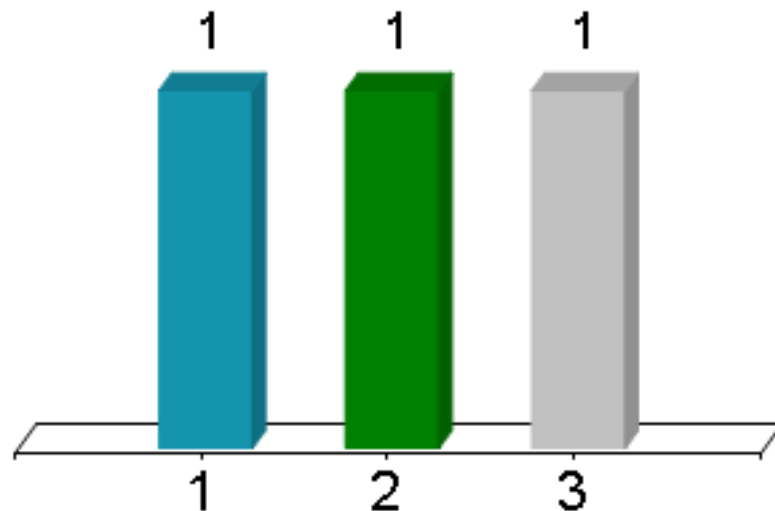
« Quand la dotation d'une fiche-action n'est pas suffisante pour couvrir les demandes, **les dossiers complets en premier seront prioritaires** (sous réserve que les contraintes imposées par le circuit de gestion, en particulier les fonctionnalités de MDNA, le permettent). »

➤ Proposition :

« Quand la dotation d'une fiche action n'est pas suffisante pour couvrir les demandes, **une liste d'attente est créée par ordre des dates de dépôt des pré-demandes**. A l'ouverture de cette liste, les porteurs seront contactés et informés sur les règles de traitement de leur dossier, **dont le délai pour transmission des pièces**. »

Validation de la modification du règlement intérieur pour la liste d'attente

- A. Oui
- B. Non
- C. Abstention



Reçus : 0

Proposition 2 : courrier aux porteurs de projet

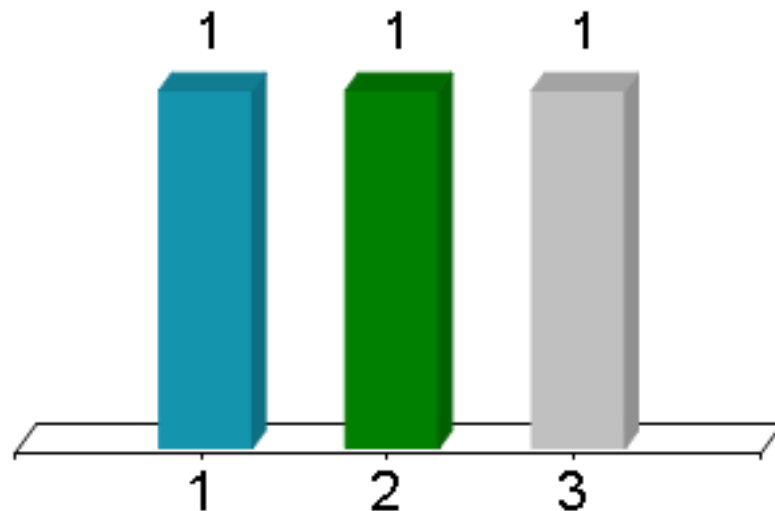
- Envoi d'un courrier à l'ensemble des projets sélectionnés en opportunité mais n'ayant toujours pas fait l'objet d'un dépôt de dossier complet afin de :
 - « les inviter à déposer un dossier complet de demande avant le [15 janvier 2027 - date à préciser] ;
 - « les informer que passé ce délai, le GAL ne pourra plus garantir la disponibilité des fonds tels que vu en opportunité, et que leur demande ne sera plus considérée prioritaire dans l'ordre d'attribution des aides, vis-à-vis de dossiers complets » ;
- Les projets hors délai ne seront pas abandonnés. Seulement à partir de janvier 2027, ces dossiers ne seront plus prioritaires ce qui permettra au GAL de ne pas bloquer inutilement des crédits sur des projets qui n'avancent pas.
- Par souci d'égalité entre les porteurs, le courrier sera envoyé à la même date, avec un délai identique.
- Les projets sur liste d'attente seront aussi destinataires de ce courrier (pour ces dossiers le dépôt d'un dossier d'aide complet nécessitera au préalable un passage en opportunité devant le GAL).

Proposition 2 : courrier aux porteurs de projet

- Pour toutes les nouvelles demandes déposées après le 7 juillet 2026, envoi d'un courrier aux porteurs de projet afin de :
 - « les informer que l'enveloppe financière disponible ne permet pas, à ce jour, d'engager la procédure de sélection de leur demande.
 - « que le GAL ne manquera pas de les informer si des crédits venaient à se libérer pour permettre l'examen de leur projet par l'instance de sélection ».
 - « que dans tous les cas, les exigences de la programmation imposent le dépôt d'un dossier complet de demande d'aide sur MDNA avant le [30 juin 2027] ».

Validation de la proposition de courrier à destination des porteurs de projet présentée précédemment

- A. Oui
- B. Non
- C. Abstention



Reçus : 0

Proposition 3 : création d'une nouvelle Fiche Action FEADER

Objectifs

- => Garantir la consommation des crédits FEADER en permettant de soutenir de nouvelles typologies d'actions.
- => Orienter des projets qui ne peuvent pas être financés par le FEDER vers le FEADER.

Contraintes

- => Une même typologie d'actions ne peut figurer que dans une seule fiche action.
- => Pas de retour en arrière possible.
- => La création d'une nouvelle fiche action nécessitera un vote du comité du GAL en octobre 2026. Aucune sollicitation d'aide possible avant cette date.
- => Compatibilité avec la réglementation du FEADER.

Thématiques identifiées

- Culture et patrimoine (équipements culturels + mise en accessibilité et valorisation de sites patrimoniaux)
- Santé (Infrastructures d'accueil des professionnels de santé (équipements et investissements))

Fiches action concernées :

Fiche-action n° 1 – Une offre touristique qualitative et durable

- Actions de valorisation touristique de sites emblématiques ou potentiels.

Fiche-action n° 2 – Préservation et promotion des paysages et du patrimoine

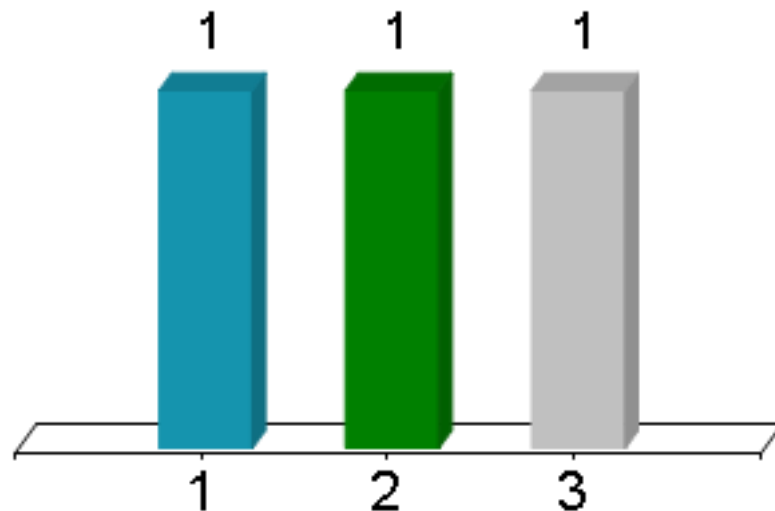
- Actions de préservation et/ou de promotion du patrimoine bâti et architectural du territoire, notamment le patrimoine maritime et littoral.

Fiche-action n° 3 – Équipement, services de proximité et offre culturelle pour les populations présentes

- Infrastructures d'accueil des professionnels de santé (projets intégrant le développement de la télémédecine, la e-santé, le logement collectif pour les professionnels, les internats de santé...);
- Création, réhabilitation de bâtiments et/ou équipements en appui à des projets de développement dans les secteurs culturels et patrimoniaux

Validation des principes de la nouvelle fiche action FEADER selon les modalités vues dans la présentation précédente

- A. Oui
- B. Non
- C. Abstention



Reçus : 0

Projets soumis aux votes pour sélection

- Construction maison de santé pluridisciplinaire
- Création d'un cabinet médical pluridisciplinaire
- Assistance technique 2026



Projets soumis aux votes pour sélection

Porteur de projet	Opération	Subvention proposée en opportunité	Subvention accordée par l'AG	Opportunité
Commune de Saint Denis d'Oléron	Construction maison de santé pluridisciplinaire	100 000,00 €	100 000,00 €	Le 18/04/2024 avec 28,5/35 soit 81 %
Commune de Port des Barques	Création d'un cabinet médical pluridisciplinaire	100 000,00 €	100 000,00 €	Le 03/07/2024 avec 22,5/35 soit 64 %
PETR Marennes Oléron	Assistance technique 2026	NC	34 805,60 €	NC

À vos agendas !

Prochaines réunions du GAL

- 20 Octobre à 9h30 sur le territoire CCIO
- 1^{er} Décembre à 9h30 sur le territoire de la CARO
- Date à venir en janvier

Journée GAL et Comité d'appui de la Région à Bordeaux

- Lundi 9 novembre : une journée d'animation et d'échanges entre GAL
- Mardi 10 novembre : Le Comité d'appui en présence d'Isabelle Boudineau, conseillère régionale déléguée à l'Europe et aux coopérations européennes

